

Allocution du 21 janvier - Louis de Bourbon

Article rédigé par *Louis de Bourbon*, le 23 janvier 2017

Samedi 21 janvier 2017

Allocution de Monseigneur le Prince Louis de Bourbon, duc d'Anjou

Madame la Surintendante,
Messieurs les abbés,
Mesdames et Messieurs les Elus
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Chers Amis,

Une nouvelle fois nous nous retrouvons, la Princesse et moi-même parmi vous, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du roi Louis XVI que nous avons, tous, à cœur de commémorer chaque année.

Cette cérémonie est bien plus qu'un hommage rendu au roi martyr. Pouvoir nous réunir aujourd'hui dans ce haut-lieu qu'est l'ancienne abbatale devenue Maison d'éducation de la Légion d'Honneur, donne un relief tout particulier à cette rencontre maintenant traditionnelle entre la France et son histoire.

Ainsi, qu'il me soit permis en tout premier lieu, de remercier les autorités. J'adresse toute ma gratitude aux autorités religieuses, à son excellence l'Evêque de Seine-Saint-Denis et au Recteur de la Basilique qui ont autorisé le Mémorial de France à faire célébrer cette messe dont le roi Louis XVIII avait souhaité qu'elle soit perpétuelle. Comme chef de Maison j'apprécie que cette célébration n'ait jamais été remise en cause. Je félicite le Mémorial de France à Saint-Denys d'avoir perpétué cette cérémonie, depuis un peu plus d'un siècle maintenant, quand elle est devenue privée. **Après mon grand-père, après mon père, je suis très heureux de pouvoir régulièrement rappeler l'intérêt que porte le successeur légitime des Rois de France au maintien de ce devoir de mémoire et de piété vis-à-vis du roi martyr.**

J'adresse à Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur des remerciements tout particuliers, à travers vous Madame la Surintendante qu'il a chargé de le représenter. Il a permis pour cet évènement historique et commémoratif, que l'ensemble de l'ancienne abbatale retrouve son unité. L'église et les bâtiments de l'abbaye réunis. **Pour un moment, l'histoire et le présent se retrouvent.** J'y vois plus qu'un symbole dans ce lieu voué désormais au présent puisqu'il est un des plus prestigieux établissements d'enseignement de France. Avec les jeunes filles qui y suivent leurs études, la Maison d'éducation de la Légion d'Honneur poursuit l'œuvre de transmission du savoir.

Transmission si nécessaire puisqu'elle donne à chaque génération les fondements non seulement des connaissances mais aussi ceux du devoir et des valeurs qu'incarne le premier Ordre de la nation. **Etre ici en ce 21 janvier 2017, permet donc à la fois de se souvenir tout en pensant à l'avenir.** En ce sens histoire et éducation sont intimement liées et j'aime à le dire dans cette institution où ces mots prennent tout leur sens. Former et éduquer n'est-ce pas là le devoir auquel tous les parents sont attachés, comme la Princesse et moi-même, nous le sommes pour nos trois enfants. **L'héritage et la transmission donnent les bases solides sur lesquelles l'avenir peut se construire. Non pas un avenir d'utopies et d'idéalisme, mais un avenir ancré dans le réel et alimenté par les racines de la tradition.** Toute famille désire léguer à ses enfants un héritage moral et matériel, vivant, travaillé, amélioré. Quant aux enfants ils sont fiers de leurs parents et du travail accompli par eux. Voilà ce qui fait une société saine et unie, et pleine d'espérance pour l'avenir.

Les perspectives d'un avenir meilleur demeurent la première préoccupation des parents et des éducateurs. Ainsi il ne faut pas avoir de nostalgie pour le passé, mais chaque jour, se demander comment avec l'héritage reçu, comment avec les racines qui sont les nôtres, nous pouvons écrire de nouvelles pages à l'histoire de France et apporter notre pierre à l'édifice soit pour bâtir, soit pour consolider, soit pour supporter les périodes difficiles.

Louis XVI dans son Testament appelle à cet espoir renouvelé. Son exemple doit nous aider à nous surpasser.

Voilà ce que je voulais vous transmettre en ce début d'année, avec les vœux que la Princesse et moi-même pouvons adresser à vous tous, à vos familles et à tous les éducateurs.

Puisse Saint Louis qui repose avec tous les rois dans cette nécropole continuer à veiller sur la France pour qu'elle demeure fidèle aux promesses de son baptême et aux valeurs de justice et de paix qui ont fait d'elle, au long des siècles, un modèle pour les nations.

Merci de m'avoir écouté.

Louis, duc d'Anjou.